

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3449

Société : R.A.M. 271244

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : TOUARGA MOSTAFA

Date de naissance : 1953

Adresse : Rue Houmt Bay 10e 25-77 CASA

Tél. : 0666047766

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 11/07/2013

Nom et prénom du malade : TOUARGA MOSTAFA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 11/07/2013

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/07/2023			250.012	<i>[Signature]</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PTIQUE LE BEAU COIN bd. Moudouketa Bloc Y N°1 GSM : 06.25.27.25.92 - Casablanca</i>	03 AOUT 2023	3400,00

HADDAOUI Brahim

INP:115026932

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				Montants des Soins
				Debut d'Execution
				Fin d'Execution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	
	D	00000000	00000000	
	B	35533411	11433553	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				Montants des Soins
				Date du Devis
				Date de l'Execution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Fatiha BENLAKHBALI
Ophthalmologiste

Spécialiste de la chirurgie et
 des maladies des yeux

Cataracte - Glaucome - Strabisme - Voies
 Lacrymales - Angiographie
 Laser - Lentilles de Contact...



الدكتورة فاتحة بن الخبيري

أخصائية في أمراض و جراحة العيون

الجلالة - الزراق - الحول - مسالك الدموع

الجفون - الليزر - راديو الشبكة

العدسات اللاصقة ...

Casablanca, le

11/07/2023

M TOCHARGA Mostafa

OPTION LE BEAU COIN
 Bd. Moudibou Abdou Biocc "N°70
 GSM : 06 25 27 25 92 - Casa

- Diplôme interuniversitaire en maladies rétinienennes et traitements maculaires à l'Université Crétel à Paris
- Diplôme I.U. des glaucomes à l'hôpital des Quinze Vingts à Paris
- Diplôme I.U. de chirurgie réfractive, chirurgie de la myopie, greffe de cornée et phacoemulsification à Toulouse
- Diplôme I.U. de neuro-ophthalmologie à l'Université de la Pitié Salpêtrière à Paris



Vls 0D + 2 (- 0,75 à 75°)

0G + 2,50 (- 1 à 90°)

Vls 0D + 2,75 (pl) plus bord
Vls Monture profonde

Optique Le Beau Coin

Patente N°36612797 - I.F : 50791172 - R.C : 335648

INPE : 001719172 - ICE : 00179006000087

Bd Modibo Keita, Bloc(j) N°70 - Casablanca

Facture N° **0003866**

Casablanca le: **03 AOÛT 2023**

Mr: **TOUARGA MOSTAFA**

VL:	PROGRS (FS, OR, PNT)	
OD:	+ 2 (-0,75 à 75°)	400,00
OG:	+ 2,50 (-1 à 90°)	
VP:		
OD:	+ 2,75	
OG:	+ 2,75	
Monture :	PLASTIK	1000,00
Verres :		
Total :	3400,00	

Arrêtée la présente Facture à la Somme de :

Payé en Espèce

OPTIQUE LE BEAU COIN
Bd. MODIBO KEITA N°70 Casablanca
GSM: 06.22.21.25.91